

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ENTREPRISE  
AVEC L'AGENCE LOCALE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## TROP FROID AU BOULOT ?



ON VOUS PROPOSE DE VRAIS SOLUTIONS

### LE POINT SUR LE CHAUFFAGE AU TRAVAIL

Le confort des locaux est essentiel au bien-être des salariés d'une entreprise. Le chauffage en est un facteur majeur et représente 40% à 60% de la facture d'énergie. Nous vous proposons des solutions pour améliorer votre confort et réduire vos factures d'énergie : des petits gestes au quotidien, des solutions d'aménagements ou des investissements.

**Votre contact :** Agathe Bienfait  
Chargée de mission transition énergétique  
agathe.bienfait@alte-provence.org / 04 86 69 17 19



Maquette : ALTE - Imprimerie nouvelle Apt - février 2019



[www.alte-provence.org](http://www.alte-provence.org)



# TROP FROID AU BOULOT ?

## DES CONSEILS POUR UN LIEU DE TRAVAIL CONFORTABLE

### LIMITER LE RESENTI DU FROID

L'aménagement du bureau joue un rôle important. Les postes doivent être placés en dehors des flux d'air (climatisation réversible...). Éloignez-vous aussi des parois froides (murs non isolés, vitrages, etc).

### ADOPTER LES BONS RÉGLAGES

Baisser votre chauffage la nuit ou en cas d'absence courte permet des économies conséquentes : actionnez le mode nuit ou eco et réglez le thermostat sur 16°C.

En cas d'absence de plus de deux jours, mettez le radiateur en mode hors-gel.

*A savoir : Le temps nécessaire pour atteindre 21°C est le même que vous mettiez une consigne de chauffage à 25°C ou à 21°C.*

*A savoir : Baisser la température de 1°C vous fait gagner 7% d'économie sur votre consommation de chauffage.*

### CONSEILS PRATIQUES

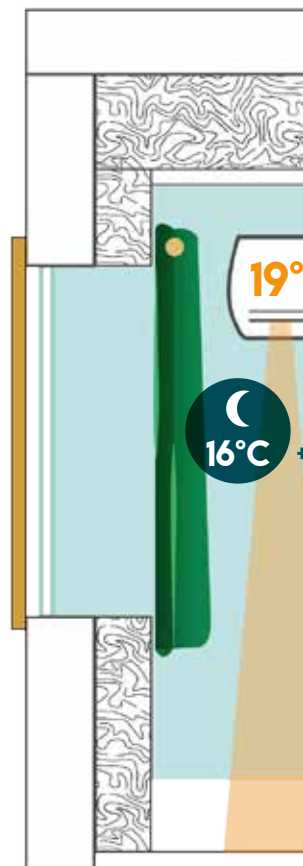
Fermer les volets la nuit peut vous permettre de gagner 10% d'efficacité et installer des rideaux environ 5%.

Des émetteurs de chaleur bien dégagés sont plus efficaces, il faut donc éviter les rideaux et les objets encombrants à moins de 50 cm devant les radiateurs.

### ISOLER

L'investissement dans l'isolation a un double avantage : un meilleur confort et une baisse de la facture de chauffage. Vous êtes moins soumis à l'augmentation continue du prix des énergies. L'installation est pérenne dans le temps et ne nécessite pas d'entretien.

La toiture est à isoler en priorité mais les murs et les vitrages représentent aussi une grosse partie de pertes énergétiques dans des bureaux selon votre configuration.



## LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE) UNE PRIME MOBILISABLE

Des opérateurs obligés doivent compenser leur impact sur l'environnement en finançant des investissements qui entraînent des économies d'énergie. Ils proposent donc de rembourser une partie de vos équipements de chauffage ou de vos travaux d'isolation : toiture, murs ou remplacement des vitrages.

Comparez les primes  
sur [nr-pro.fr](http://nr-pro.fr)

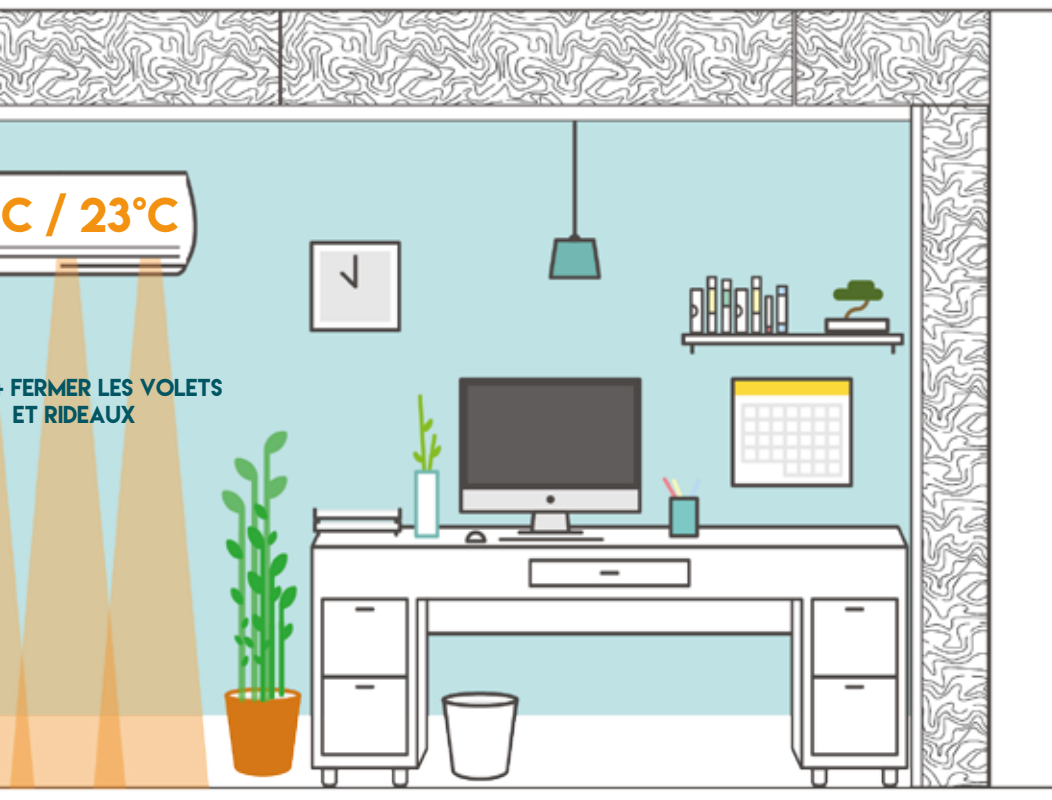
*A savoir : la démarche est simple et rapide mais doit être réalisée avant la signature d'un premier devis !*

## UN ACCOMPAGNEMENT APPROFONDI

L'ADEME propose aux établissements de moins de 250 salariés une prestation de conseil pour identifier les pertes cachées et trouver les moyens de les réduire. Ce service est payant mais il vous coûtera deux fois moins que l'économie engendrée.

Pour plus d'infos :  
[gagnantsurtouslescouts.fr](http://gagnantsurtouslescouts.fr)

Contact :  
ADEME PACA - 04 91 32 84 44

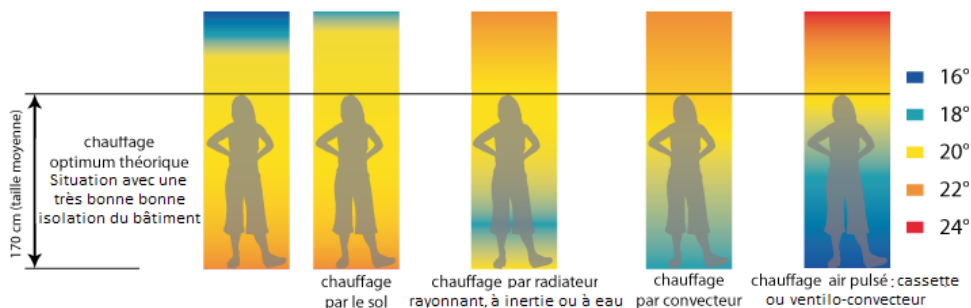


# LE POINT SUR LES ÉQUIPEMENTS

## LES ENTREtenir ET BIEN LES DIMENSIONNER

Le surdimensionnement des systèmes de chauffage provoque une surconsommation et un encrassement rapide des installations. Il peut engendrer une différence de température entre la température de consigne que vous avez programmé et la température réelle de l'air. Vérifiez à l'aide d'un thermomètre. Dans ce cas, faites appel à un technicien pour l'étalonnage de vos appareils mais aussi régulièrement pour l'entretien du système.

*Schéma théorique de répartition idéale de la chaleur :*



## Les pompes à chaleur « PAC » air-air (système split)

Plus cher à l'achat que les radiateurs électriques, ces équipements se rattrapent en consommant deux à trois fois moins d'énergie. Ils créent un souffle d'air dont le ressenti est peu agréable.

## Les radiateurs électriques

Les convecteurs sont à éviter que ce soit pour des questions de confort ou de consommation. Les panneaux rayonnants sont en outre plus confortables pour un prix quasi équivalent. Les radiateurs « à inertie » sont plus cher mais apportent un meilleur confort avec une chaleur plus douce.

## Les systèmes à eau (radiateurs, planchers chauffants, PAC air-eau)

Ils sont raccordés à un système central comme une chaudière ou une pompe à chaleur. Les émetteurs rayonnent de façon douce et uniforme.

L'investissement dans des robinets thermostatiques (50 à 100€ l'unité) et l'isolation des tuyaux dans les espaces non chauffés (5 à 10€/m linéaire) amène 10% d'économie sur la consommation. Pour les planchers chauffants, pensez au débouage du réseau tous les 5 à 10 ans.